

## BIBLIOTHÈQUE

# Ressources numériques : les bibliothèques montent au créneau et préparent une stratégie nationale

Un grand pas vers des ressources numériques en bibliothèque mutualisées à l'échelle nationale ? Pour que ces livres, films ou revues en ligne ne soient plus un gouffre financier pour les bibliothèques isolées, la Bibliothèque publique d'information, qui relève directement du

ministère de la Culture, va coordonner le dialogue avec les éditeurs. L'activité, jusque-là menée par le Réseau Carel, entre dans une nouvelle dimension.

Par **Fanny Guyomard**  
le 18.10.2024



LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI) - PHOTO OLIVIER DION

**Le cri d'alerte a encore été lancé par l'association des bibliothèques départementales (ABD), fin septembre : les ressources numériques...**

qu'elles mettent à la disposition des habitants sont trop coûteuses, malgré leurs efforts pour **revoir le modèle économique avec les éditeurs**.

Le 1<sup>er</sup> octobre, les associations de bibliothécaires sont montées au créneau : l'**ABF**, l'**ABD**, l'**ACIM**, l'**ADBGV**, **Images en bibliothèques** et le **réseau Carel** ont publié une **lettre ouverte** alertant sur « *les risques qui pèsent sur la pérennité et la diversité des services de contenus en ligne proposés par les établissements de lecture publique en France* ». La Bibliothèque de Loire-Atlantique a mis fin à ce service cette année... Elles appellent donc à « *la mise en place d'une concertation large entre pouvoirs publics et opérateurs privés, sous l'égide du ministère de la Culture, permettant de fixer à la fois un modèle économique adapté aux collectivités et un cadre de travail plus efficient* ».

## « Stratégie globale »

Vœu entendu : la Bibliothèque publique d'information, qui relève directement du ministère de la Culture, informe qu'à partir de janvier 2025, elle embrassera une nouvelle mission : accompagner directement les bibliothèques de lecture publique dans l'acquisition de ressources numériques, et non plus dans le cadre d'une convention avec l'association Réseau Carel. De quoi donner une nouvelle force de frappe aux négociations avec les fournisseurs de ressources numériques.

« *La mise en œuvre de cette mission nationale par la Bpi permettra, en lien avec la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC), de porter ensemble l'exigence d'accessibilité des ressources, d'alimenter les réflexions de stratégie globale grâce aux retours des groupes utilisateurs, de compléter différentes enquêtes (enquête annuelle nationale sur l'activité des bibliothèques publiques, étude sur les ressources numériques et leurs usages...), de nourrir les relations avec les éditeurs* », résume la Bpi, qui invite à rejoindre le Comité d'évaluation des ressources numériques (**coopnum@bpi.fr**), pour une première réunion en janvier.